

synthèse des mesures de gestion des épisodes de "canicule"

		Agents travaillant en extérieur		Agents travaillant dans un bureau
Action immédiate : approvisionnement en eau		Dotation d'une gourde isotherme de 1,5 L (complément en eau bouteille)		Dotation d'un gourde de 0,4L
		Aménagement des horaires de travail et lieu de travail	Nature des tâches physiques	Aménagement des horaires de travail et lieu de travail
J A U N E	Alerte Météo Canicule JAUNE	Possibilité de mise en place par le manager du travail en heures décalées	Favoriser les tâches physiques avant 10h du matin, assurer des temps de pause de récupération	Possibilité de demander à sa hiérarchie de passer en horaires décalés
O R A N G E	Alerte Météo Canicule ORANGE	Mise en place obligatoire du temps en horaires décalés et maintien d'une équipe sur horaires normaux pour la gestion des urgences (dans véhicule climatisé)	Reporter les tâches trop contraignantes ou dangereuses (risque de départ de feu)	Possibilité d'accorder exceptionnellement 1 jour de télétravail supplémantaire (uniquement si l'agent dispose de meilleures conditions à son domicile) Possibilité de nomadisme dans des lieux de travail plus adapté (siège des départements, autre locaux). <i>Sous réserve d'information et accord préalable de la hiérarchie</i>
R O U G E	Alerte Météo Canicule ROUGE <i>à noter: les conditions décrites dans un arrêté préfectoral prévalent</i>	Horaires décalés pour tous Recours à l'astreinte pour les interventions d'urgence en dehors de cette plage.	Interdire les tâches à risque	Interdiction de travailler dans les locaux non adaptés (faire des relevés de T°C et en alerter le responsable prévention)